Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 24/10/2023

DECISION N° 20231024 B 090

<u>Étaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

<u>Était excusée représentée</u> : Nathalie JOLIVET : pouvoir à Claude VIAL, : pouvoir à Frédéric GIRODET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du LEADER dans le cadre de l'aménagement berges de Pont Salomon

Le Bureau,

N° 20231024_B_090

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve le projet d'aménagement des berges de Pont Salomon,
- Approuve le plan de financement prévisionnel ci-joint.
- Autorise Monsieur le Président à solliciter une aide d'un montant 50 000,00 € auprès du LEADER dans le cadre de ce projet,
- Assure une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement externe inférieur au prévisionnel.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène le 24 octobre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20231024-20231024_B_090-AU Reçu le 06/11/2023